

EXPRESSION FRANÇAISE

Durée : 4 heures

L'usage d'abaques, de tables, de calculatrice et de tout instrument électronique susceptible de permettre au candidat d'accéder à des données et de les traiter par les moyens autres que ceux fournis dans le sujet est interdit.

Chaque candidat est responsable de la vérification de son sujet d'épreuve : pagination et impression de chaque page. Ce contrôle doit être fait en début d'épreuve. En cas de doute, le candidat doit alerter au plus tôt le surveillant qui vérifiera et, éventuellement, remplacera le sujet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1 à 5.

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.

- 1°) **Résumez le texte** de Dominique Bourg et Kerry Whiteside en 300 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %. Indiquez, à la fin de votre résumé, le nombre de mots utilisés.
- 2°) **Essai** : Partagez-vous le point de vue de l'auteur lorsqu'il affirme :
« La raréfaction des ressources laissera bientôt place à cette alternative : la coopération internationale ou la guerre de tous contre tous. »

Contrairement à la représentation moderne, la démocratie écologique ne se mesure pas à sa capacité de satisfaire les préférences immédiates de la population. Elle exprime la volonté de léguer aux générations futures un monde viable, une nature belle et généreuse. Bien sûr, la représentation moderne a soutenu et même atteint des objectifs ambitieux. Les partisans du gouvernement représentatif ont fait valoir ses effets bénéfiques sur la nature humaine elle-même. Benjamin Constant exigeait des institutions qu'elles « achèvent l'éducation morale des citoyens ». John Stuart Mill affirmait que l'une des principales caractéristiques du bon gouvernement était sa tendance à « augmenter la somme des qualités des gouvernés ». Les deux croyaient que le gouvernement représentatif serait un agent de transformation morale, rendant le citoyen plus actif, plus indépendant, plus intelligent. Ce qui devait produire ce résultat n'était pas d'abord l'activité politique courante, mais l'exercice régulier de la liberté privée. Non seulement la représentation moderne incite les citoyens à poursuivre leurs propres désirs, mais elle attribue de la vertu à cet égoïsme. La perspective moderne suggère que le gouvernement représentatif est bon précisément parce qu'il engendre une attitude d'autosuffisance dans les affaires des citoyens, ainsi qu'un esprit de résistance collective aux normes qui pourraient contrecarrer la jouissance des plaisirs privés. Sa fierté consiste à rendre les citoyens « indépendants ».

C'est là que le bât blesse. Les démocrates écologiques s'inquiètent de voir que l'éducation morale est interprétée principalement en termes de défense des intérêts privés. Dans la mesure où la liberté moderne, par définition, consiste en l'accroissement de la sensibilité des individus aux décisions collectives qui affectent la vie « privée », elle risque de faire obstacle aux mesures nécessaires pour prévenir les dommages écologiques perpétrés à grande échelle. À l'heure où l'impact négatif de l'humanité sur l'environnement est chaque jour plus évident, il est inquiétant de relire le raisonnement de John Stuart Mill, qui lie l'aptitude des gens à devenir « autodépendants » et la réalisation d'« un degré élevé de succès dans leur lutte contre la nature ». La liberté, ainsi comprise, dresse l'intelligence humaine et le raisonnement moral contre l'environnement, la biosphère, la planète. La liberté de l'homme détruit-elle la nature ? Avec une telle conception de la liberté, c'est surtout l'homme qui risque de se détruire lui-même. Que faire alors si les Modernes — croyant en l'égalité et en la possibilité pour tous de s'épanouir — finissent par s'accommoder de l'idée que l'humanité pourrait détruire ses conditions naturelles d'existence ? Le « bon gouvernement » doit rompre avec cette conception de l'indépendance qui dresse l'individu contre la nature. Les démocrates écologiques proposent au contraire que la mesure du bon gouvernement soit sa tendance à se préoccuper de la protection de la « nature », dans tous les sens du terme.

Depuis plus d'un siècle, des penseurs visionnaires ont tenté de décrire les vertus d'une sensibilité écologique. Une conscience écologique perçoit l'homme non plus comme un dominateur-prédateur extérieur à la nature, mais comme une espèce elle-même naturelle, dépendante des autres. Elle s'efforce d'être consciente des effets indirects, à distance et à long terme, des activités humaines sur la santé des écosystèmes. Hésitant à séparer les formes de vie de leur contexte environnemental, elle tend vers un certain holisme¹. Elle respecte la vie dans toutes ses formes, plutôt que d'appréhender la vie non humaine en termes d'utilité. Elle est sensible à la beauté et à l'intégrité des choses naturelles et, pour cette raison, voit dans ces qualités les raisons mêmes de résister à la tentation de les consommer ou de les transformer. Elle est sceptique face à la croyance en la toute-puissance du progrès technologique qui, après avoir bouleversé voire détruit l'environnement naturel, serait maintenant capable de le sauver en surmontant les conséquences néfastes des activités humaines. Elle prend au sérieux l'idée que les valeurs de sobriété, de modération, de frugalité, et non la poursuite de désirs sans limites, suffisent à fonder une vie humaine bonne et désirable. Elle est attachée à une conception de la liberté qui n'aurait pas l'égoïsme et le caprice pour fondements.

Sans aucun doute, ces vertus contiennent des ambiguïtés et des contradictions. Néanmoins, elles partagent une caractéristique qui distingue la sensibilité écologique de la « liberté » des Modernes : elles transforment la définition et la préservation de la nature en un problème d'emblée politique. La démocratie écologique préfère des formes institutionnelles qui favorisent la sensibilité à l'impact environnemental des activités humaines et qui identifient le bien avec des normes efficaces de protection des services écologiques. Pour les Anciens comme pour les Modernes, la politique se borne aux relations interhumaines. Il s'agit de créer de la vertu chez les citoyens, de régler les conflits entre les intérêts concurrents grâce à des lois impartiales, de distribuer avec justice les biens produits par une coopération humaine. Ces points de vue considèrent la « nature » comme une évidence, un donné, voire un bien de consommation. L'environnement ne figure dans ces réflexions qu'à la marge. L'environnement est un lieu, un site historique, une source de matières premières, un bien négociable. Il constitue essentiellement une chose secondaire, dont on traite à l'occasion, en poursuivant d'autres priorités. Ce qui transporte la sensibilité écologique au-delà de ces vues réside dans le fait qu'elle ne considère plus la nature comme secondaire. La nature fait d'emblée partie des délibérations sur la meilleure organisation possible de la cité, de la vie en société et de la vie tout court. Elle constitue une entité qui ne se réduit pas à nos représentations tantôt indifférentes, tantôt intéressées. Son importance ne peut pas être réduite à l'utilité

1. holisme : théorie selon laquelle un phénomène doit être envisagé comme un tout indivisible.

qu'elle nous apporte. L'engagement de la communauté à comprendre et à préserver ses caractéristiques irréductibles apparaît comme une composante essentielle d'une vie bonne pour tous les êtres vivants.

Nous ne disons pas qu'il faut régler les sociétés sur des notions particulières dont décideraient a priori les philosophes de l'environnement. Ces philosophes eux-mêmes sont divisés sur les significations de la nature. Il n'y a pas de réponse unique, absolue. Ne serait-ce que pour cette raison, le débat démocratique est incontournable. La part de l'héritage libéral qu'il convient absolument de préserver, outre la liberté et la pluralité d'information, est le principe de l'expression de la société civile, dans toute sa diversité. Aussi les démocrates écologiques font-ils appel aux vertus les mieux connues de la démocratie : la capacité d'obtenir des informations de tous les points de la société et de vérifier ces informations par le débat, le recoupement, le respect mutuel ; l'ouverture à la diversité des valeurs ; la détermination à confronter ces valeurs dans le dialogue, à les classer par ordre de priorité ou à concilier leurs contradictions.

Alors que les démocrates écologiques ne peuvent se permettre de sous-estimer la séduction exercée par la liberté moderne, ils ont raison de ne pas désespérer de la possibilité d'inventer de nouvelles perspectives morales. La liberté moderne a été inventée pour protéger les citoyens de l'arrogance des monarques, des religieux fanatiques et des factions démagogiques. L'arbitraire des décisions, leur partialité, l'obscurité des motifs ont justifié la résistance et la volonté de protéger les préférences « privées » des individus. Mais les problèmes écologiques exercent sur les choix « privés » une pression qui offre peu de ressemblance avec les décrets autoritaires d'une élite irresponsable. Les arguments en faveur de la lutte contre le changement climatique et la destruction des espèces sont accessibles au public ; ils sont scientifiquement fondés et ouverts à la discussion. Si la démocratie écologique exige de changer les modes de production et de consommation, c'est en raison de problèmes écologiques patents, nécessitant des ajustements pour le bien-être de la communauté au sens large.

Qu'en est-il de la partition droite/gauche (ou, selon les pays, républicains/démocrates, conservateurs/progressistes, etc.) au sein de la démocratie écologique ? La question se pose d'autant plus que les institutions nouvelles que nous proposons sont censés surmonter cette opposition. Et pourtant, elle demeure, ne serait-ce que parce qu'elle est consubstantielle à la démocratie représentative et au jeu de l'alternance, qui doit se maintenir au sein de la démocratie écologique. Toutefois, l'opposition droite/gauche se déplace elle-même vers la gauche sous la pression des enjeux environnementaux. Les valeurs de gauche sont-elles bonnes pour l'environnement ? Schématiquement, gauche et droite renvoient à deux interprétations rivales quant aux conditions optimales de production de la richesse et quant à la répartition la plus juste de cette richesse. La gauche a longtemps soutenu que

l'organisation rationnelle et planificatrice de la production était préférable. La droite répondait que seule la liberté et l'initiative individuelle permettaient de dégager les conditions optimales de production de la richesse. L'interprétation de gauche conduisait à défendre le bien-fondé de la plus grande redistribution possible ; la droite soutenait une autre idée de la justice et, partant, une autre idée de l'égalité, celle de la rémunération en fonction du mérite de chacun.

Or, d'un côté, l'état de la planète conditionnera de plus en plus la production des richesses, de l'autre, la légitimité de l'effort demandé aux citoyens, concernant la réduction de leur consommation matérielle, dépendra beaucoup de l'égale répartition de cet effort². On ne saurait continuer durablement à produire de la richesse et, plus encore, à en bénéficier, sans faire valoir à nouveau une logique commune et collective, indépendante du marché, visant à soustraire à l'arbitraire individuel et à la compétitivité ces nouveaux biens publics, en réalité indisponibles, que sont le climat, la biodiversité, etc. **La raréfaction des ressources laissera bientôt place à cette alternative : la coopération internationale ou la guerre de tous contre tous.** De même, une lutte concertée contre le changement climatique ne saurait se mener sans une aide substantielle des anciens pays industriels à l'effort d'adaptation des pays les moins avancés. En d'autres termes, les considérations écologiques s'introduiront de plus en plus au sein du débat politique tant national qu'international. La libération tous azimuts de l'initiative individuelle, qui avait fini par remiser au magasin des vieilleries toute forme d'action et d'organisation collectives, devrait connaître un coup d'arrêt plus ou moins brutal — du moins espérons-le.

Les futures démocraties devront concilier les droits et devoirs de l'individu et l'impératif suprême de la survie de l'espèce. L'audace des démocrates écologiques est de croire qu'il est possible de concevoir des lois environnementalement fondées et justes, parce que les citoyens participeraient à leur conception, parce qu'ils arriveraient à comprendre leur relation aux biens publics et à empêcher les abus de pouvoir écologiquement dangereux. Demain, les démocraties écologiques auront à veiller sur la puissance de nos technologies dans un monde bondé et fragile, où le pouvoir de consommer des uns menacera le bien-être, voire la vie de tous les autres, ainsi que le sens même de l'aventure humaine.

Dominique Bourg et Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique*,
La République des idées, Seuil, 2010, p. 99-104

FIN DU SUJET

2. Concernant les effets environnementaux de la richesse, voir Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil, 2007